

Pose MO.RE!

À respecter impérativement avant et pendant la pose ! Lire entièrement la notice de pose au préalable !

Travaux de revêtement de sol selon ATV DIN 18365

Respecter scrupuleusement ces instructions pour bénéficier de l'ensemble des droits de garantie.

Différentes possibilités de pose sont disponibles en fonction du champ d'application :

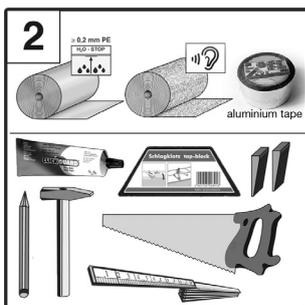
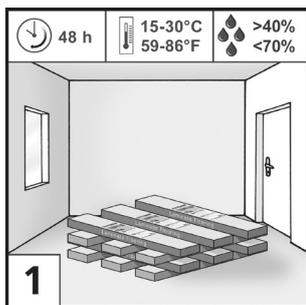
1. Pose sans colle et rapide

2. Pose avec Clickguard™ : Pour la pose de revêtement de sol stratifié dans des locaux à usage commercial, une étanchéification est nécessaire [8g]. Clickguard™ protège durablement le sol contre les influences de l'humidité en surface. Le sol peut alors être démonté et reposé. En cas d'utilisation de Clickguard™, respecter le mode d'emploi correspondant. Si une étanchéification est nécessaire, appliquer une quantité suffisante de Clickguard™ sur le côté supérieur de la languette [8g] (1 x côté longitudinal, 1 x côté avant). Retirer le Clickguard™ en excès sur la surface à l'aide d'une spatule en plastique après maximum 15 – 20 minutes. Les résidus éventuels peuvent être éliminés avec un détergent ménager.

Préparation : Stocker les paquets 48 heures avant la pose dans des conditions climatiques similaires à celles présentes lors de la pose [1]. Les conditions idéales d'installation et pour garantir une longue durée de vie du sol stratifié sont les suivantes : température ambiante entre 15 - 30 °C et humidité relative de l'air entre 40 - 70 %.

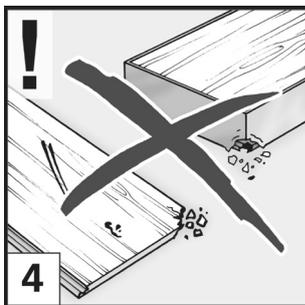
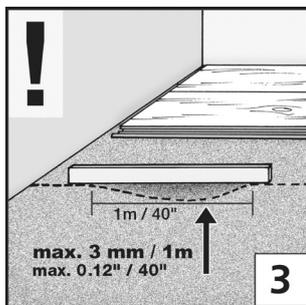
Matériel et outils : film PE, bande d'étanchéité en aluminium, cales d'espacement, isolation du bruit de choc, scie, crayon, mètre pliant ; [2] le cas échéant : cale de frappe, marteau, pâte d'étanchéité Clickguard™

La surface de pose du sol stratifié doit être conforme aux instructions de pose du fabricant. Les surfaces de pose minérales (par exemple chape de béton, béton, asphalte), les panneaux en bois et les parquets en bois sont parfaitement adaptés. La surface de pose doit être parfaitement plane, sèche, propre et stable. Les irrégularités du sol supérieures à 3 mm sur 1 m doivent être corrigées de façon appropriée (selon DIN 18202) [3]. Pour vérifier la planéité de la surface de pose, une règle ou un niveau à bulle long conviennent parfaitement.



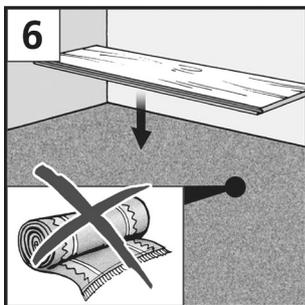
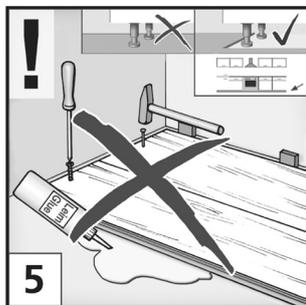
En cas de pose sur une surface minérale, comme du béton, une chape de béton, une chape anhydrite, des dalles en pierre, etc., une mesure de l'humidité doit être effectuée. L'humidité résiduelle de la chape avant la pose ne doit pas dépasser les valeurs suivantes :

Chape de ciment :	sans chauffage au sol	< 2,0 % CM
Chape de sulfate de calcium :	sans chauffage au sol	< 0,5 % CM



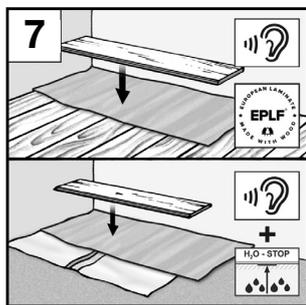
Aucun palier, niveau ou irrégularité similaire ne doit être observé. La saleté du chantier, par exemple les résidus d'enduit ou de plâtre ou similaire, doit être entièrement retirée. Les fissures sur le sol doivent également être considérées comme critiques. Pour faire valoir les droits de réclamation dans leur intégralité, les prescriptions selon la norme ATV DIN 18365 et le §4 al. 3 du cahier des charges allemand pour des travaux de bâtiment doivent être respectées.

Les lames doivent être vérifiées lors de la pose, afin de détecter les anomalies possibles. Les lames qui présentent des erreurs visibles en dehors des tolérances applicables, comme des différences de hauteur, de brillance, de dimensions ou de couleur, doivent être mises à part et remplacées sans majoration des coûts [4]. Les droits de réclamation deviennent caducs une fois que les lames ont été posées.

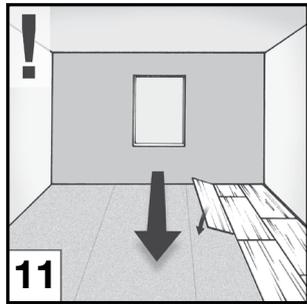
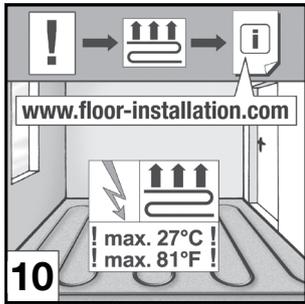
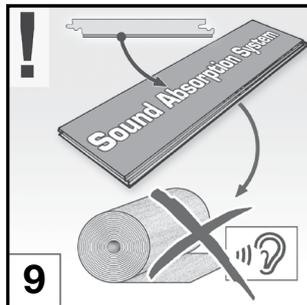
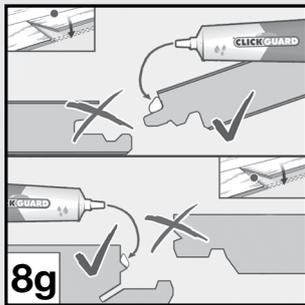
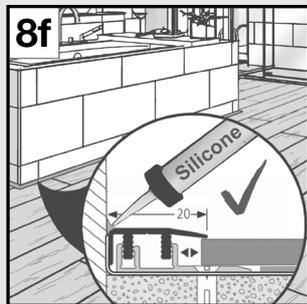
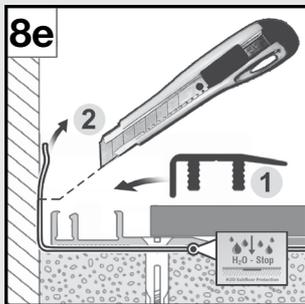
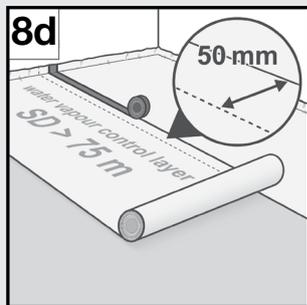
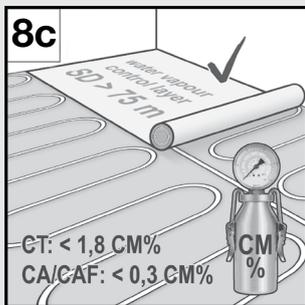
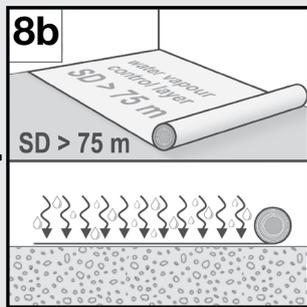


Le revêtement de sol stratifié est posé de façon flottante et ne doit pas être collé, vissé, cloué ou fixé de quelque autre façon que ce soit au sol. La pose d'objets très lourds, comme une cuisine équipée, a un effet fixant. Il est ainsi recommandé de monter les cuisines équipées ou les armoires encastrées avant la pose et de ne pas poser le sol stratifié que jusque derrière la plinthe. Le non respect de ces instructions entraîne l'annulation des droits de réclamation [5] !

Les moquettes doivent toujours être retirées, car ces supports ne sont pas adaptés. La moquette présente sous le sol stratifié peut provoquer des mouvements de ressort et une pression importante au niveau des bords lors des déplacements sur le revêtement sur le sol stratifié. Le raccord rainure-languette est alors détruit, ce qui entraîne la formation de joints. La moquette doit également être retirée pour des raisons d'hygiène. L'humidité produite peut provoquer l'apparition de moisissure et de bactéries [6].



En présence d'un support en bois, par exemple des plaques de pose, des lames, aucun film PE ne doit être posé. Pour les surfaces minérales (béton, chape, etc.), il est impératif de poser un film pare-vapeur (film PE) adapté en tant que protection contre l'humidité en relevant les bords. Les lés doivent être posés avec un chevauchement d'environ 50 mm et fixés à l'aide d'une bande en aluminium. Il est recommandé de poser une sous-couche isolante systémique sur tous les supports pour réduire davantage les bruits de choc. La sous-couche isolante est posée de joint à joint, sans chevauchement [7]. Il convient de s'assurer que les joints de la sous-couche isolante ne se trouvent pas directement sous les joints du sol stratifié.



Ce sol stratifié est adapté pour une pose dans des salles de bain privées. Respecter impérativement la notice de pose [8a - 8g] !

L'utilisation d'un chauffage au sol (eau chaude/électrique) n'est autorisée que lorsque le montage est réalisé de façon conforme et que l'utilisation est conforme au cahier des charges [10]. La livraison et l'installation du chauffage au sol doit respecter l'état actuel de la technique. Il doit être mis en service par une société spécialisée, conformément aux critères de chauffage correspondants. Ainsi, un procès-verbal de mise en service et d'arrêt du chauffage signé doit être remis. Le chauffage au sol doit être posé et utilisé sur toute la surface de la pièce. Les chauffages au sol fonctionnant de manière partielle ne sont pas autorisés. La température de la face inférieure du parquet ne doit jamais dépasser 27 °C à aucun endroit. Tout droit de réclamation concernant l'utilisation ou le montage d'un chauffage au sol est exclu si les exigences mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées. Les droits sont limités à ce qui est stipulé dans nos conditions générales de garantie. Pour les sols avec et sans chauffage au sol, le poseur doit effectuer les mesures hygrométriques requises et les consigner avant de poser un revêtement de sol. Les valeurs limites suivantes en matière d'humidité résiduelle s'appliquent en cas d'utilisation d'un chauffage au sol [8c] :

Chape de ciment :	1,8 % CM
Chape de sulfate de calcium :	0,3 % CM

La résistance à la diffusion de la vapeur d'eau du film pare-vapeur utilisé [8b], doit être au moins > 75 m conformément à la norme EN 12086. Le film PE doit donc être posé de manière à ce qu'un chevauchement de 50 mm soit garanti. Les joints sont ensuite collés en continu à l'aide d'une bande de collage.

Les exigences relatives au ruban adhésif sont identiques à celles du film utilisé et le ruban adhésif doit garantir un collage durable [8d]. Dans les salles de bains, il n'est pas nécessaire d'utiliser d'autres matériaux en sous-couche.

Les bords sont étanchéifiés en tirant suffisamment le film pare-vapeur vers le haut au niveau des composants adjacents. Une fois le montage du rail de finition avec le profil de recouvrement terminé, découper le film à ras au-dessus du profil de recouvrement [8e].

Ensuite, sceller le joint avec du mastic en silicone pour salles de bain [8f].

Pour prévenir l'infiltration d'eau dans la construction, chaque languette de chaque lame peut être équipée pendant la pose d'un ClickGuard™, qui doit être scellé avant l'encliquetage [8g]. Le scellement doit impérativement être continu. Sinon, de l'eau peut pénétrer sous le revêtement de sol et entraîner l'apparition de moisissures et de mauvaises odeurs.

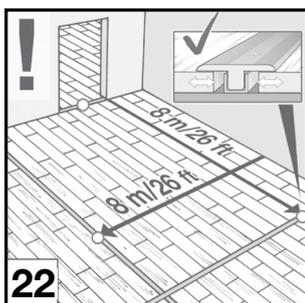
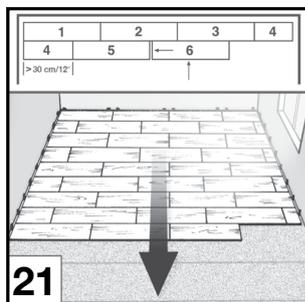
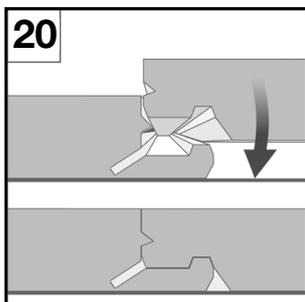
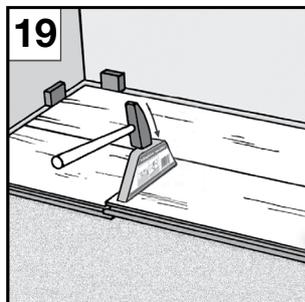
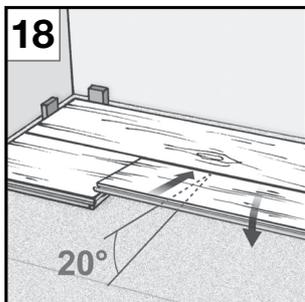
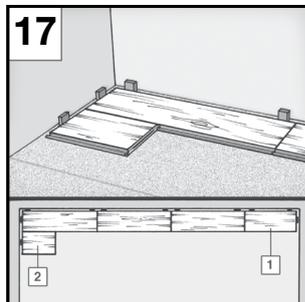
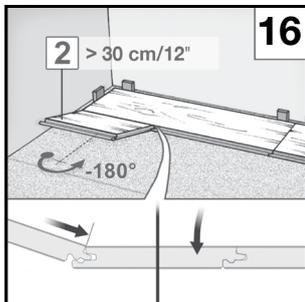
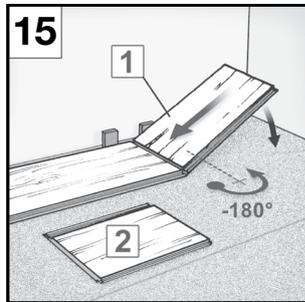
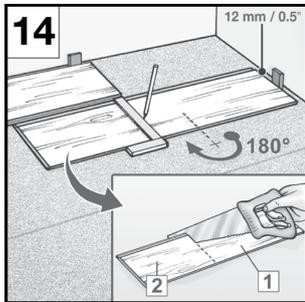
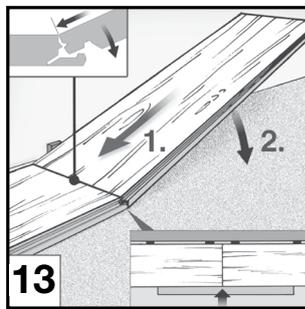
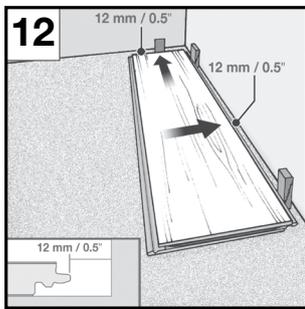
En cas de pose flottante, la résistance au passage de la chaleur du sol stratifié et de la sous-couche isolante doivent être prise en compte. La somme des résistances au passage de la chaleur de tous les composants doit être < 0,15 m² K/W conformément aux exigences de la norme DIN EN 14041. En cas d'utilisation de sous-couches isolantes ne provenant pas de notre gamme d'accessoires dans le cadre d'une pose flottante sur une chape chauffante, la garantie devient caduque concernant la résistance au passage de la chaleur maximale effective admise de l'ensemble de la construction.

Si une sous-couche isolante est déjà intégrée au sol stratifié, aucune autre couche isolante n'est nécessaire [9].

Il est recommandé de trier les lames en fonction du design de veine souhaité et, le cas échéant, des teintes de couleur avant la pose. Utiliser immédiatement le paquet ouvert !

Pose : Recommandation : les lames doivent être posées de façon longitudinale par rapport à la source de lumière principale [11].

Si les murs ne sont pas droits, reporter le contour du mur sur la première rangée de lames et les scier en conséquence. Mesurer également la profondeur de la pièce avant la pose. Si la dernière rangée de lames présente une largeur inférieure à 5 cm, la dimension résiduelle doit être répartie uniformément entre la première et la dernière rangée de lames, c'est-à-dire que celles-ci doivent être découpées à la même largeur.



Recommandation : afin de garantir un confort de pose optimal, il est recommandé d'utiliser une sous-couche isolante systémique. Si une sous-couche isolante de ce type n'est pas souhaitée, utiliser une cale de frappe et un marteau pour garantir l'assemblage des joints transversaux [20].

Commencer la pose en commençant dans l'angle gauche de la pièce. Poser la première lame avec le côté languette vers le mur et respecter la distance au bord à l'aide de cales d'espacement. Respecter impérativement une distance au bord de 12 – 15 mm (joint de dilatation) par rapport au mur, aux tuyaux de chauffage, aux poteaux, aux butoirs de porte, etc. [12].

Glisser une deuxième lame par l'avant (côté court) dans le profil rainuré de la première lame avec un angle de 30° [13] puis la poser à plat sur le sol. Il convient alors de s'assurer que les bords longitudinaux sont parfaitement alignés, ne sont pas décalés et forment une ligne droite. Ce point est essentiel pour glisser la deuxième rangée de lames sans joint dans le profil longitudinal.

Procéder ainsi pour poser les autres lames jusqu'à la fin de la première rangée.

Faire pivoter le dernière lame de la rangée [14] de 180° pour l'ajuster/la découper avec le côté décor vers le haut, à côté de la rangée déjà posée (rainure contre rainure) et du côté droit du mur. Du côté avant, respecter une distance au bord de 12 – 15 mm. Marquer et découper la longueur de lame requise.

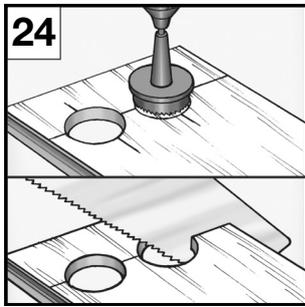
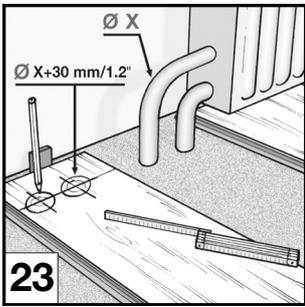
La dernière lame de la première rangée doit également être insérée dans le profil rainuré de la première lame précédente avec un angle de 30° puis être posée à plat sur le sol [15]. Il convient alors de s'assurer que les bords longitudinaux sont parfaitement alignés, ne sont pas décalés et forment une ligne droite.

Pour éviter d'écailler le bord des lames, le côté décor doit être tourné vers le bas si une scie sauteuse ou une scie circulaire portable électrique est utilisée. Sinon, scier les lames sur le côté supérieur. Commencer chaque nouvelle rangée avec la chute (min. 30 cm de longueur) de la rangée précédente [21].

Commencer la deuxième rangée avec une demi-lame (longueur < 95 cm) ou cette chute (longueur > 30 cm) [15, 16]. Insérer et bloquer/enclencher la demi-lame ou la chute dans le profil rainuré de la première rangée [16, 17]. Les joints transversaux doivent être décalés d'au moins 30 cm d'une rangée de lame à l'autre.

Insérer une deuxième lame dans le profil rainuré de la rangée déjà posée et la faire glisser vers la gauche selon un angle de 20° jusqu'à la première lame [18]. L'incliner ensuite vers le bas et l'enclencher en appuyant par le haut jusqu'à entendre un clic audible [20, 21]. Il convient alors de s'assurer que la lame à poser est insérée correctement dans le profilé longitudinal. En l'absence de sous-couche isolante systémique, utiliser une cale de frappe et un marteau [19] pour assembler correctement les deux lames.

Pour les surfaces de pose d'une longueur ou d'une largeur supérieure à 8 m et en présence de configurations de pièces complexes, des joints de dilatation d'une largeur d'au moins 2 cm sont nécessaires [22]. Ils permettent une dilatation ou une rétraction du revêtement de sol en fonction des modifications climatiques. Ce point doit également être respecté en cas de pose dans plusieurs pièces. Dans ce cas, la surface de pose doit s'arrêter à chaque encadrement de porte. Les joints de dilatation peuvent être parfaitement recouverts avec des profilés correspondants. Les joints de dilatation ne doivent en aucun cas être comblés avec des câbles ou d'autres matériaux. Les exigences de la norme ATV DIN 18365 doivent être respectées. Les joints de dilatation et les joints périphériques ne doivent pas être totalement fermés ni être entravés dans leur fonction. Les joints de dilatation doivent tous avoir la même possibilité de mouvement.

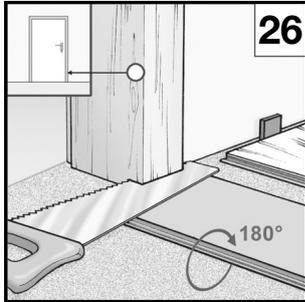
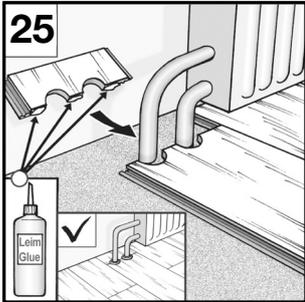


Pour les tuyaux de chauffage, prévoir des trous dont la taille est supérieure de 3 cm au diamètre des tuyaux. Scier la lame à ajuster, l'encoller, l'installer et la fixer avec une cale jusqu'à ce que la colle soit sèche. Ensuite, recouvrir la cavité avec des rosaces pour tuyau de chauffages [23, 24, 25].

Scier l'encadrement de porte pour faire passer la lame et la sous-couche d'isolation contre le bruit de choc en dessous avec un jeu de 2-3 mm [26, 27].

Retirer la cale d'espacement une fois la pose terminée.

Pour une finition parfaite le long du mur, fixer les attaches pour plinthes tous les 40-50 centimètres sur le mur et emboîter dessus les plinthes découpées de manière appropriée [30].



Nettoyage et entretien

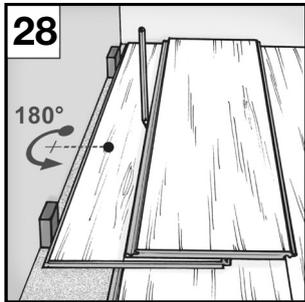
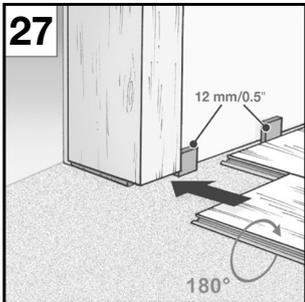
Après la pose, enlever les poussières non adhérentes à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur adapté aux surfaces dures. Pour le nettoyage d'entretien de ce sol stratifié, n'utiliser que les produits d'entretien conseillés par le fabricant. Les produits lustrants et nettoyants contenant des additifs comme de la cire, de l'huile etc. ne sont pas adaptés au traitement de la surface du revêtement de sol stratifié. Il est interdit de lustrer le sol stratifié [31].

Nettoyer les traces de pas et la saleté à l'aide d'un tissu bien essoré qui ne goutte pas. Éviter l'humidité stagnante, qui augmente notamment le risque d'accident. Il est ainsi recommandé d'éliminer immédiatement toute trace d'humidité [32] ! Il convient d'accorder une attention toute particulière aux pots de fleurs, aux vases, etc. posés sur le sol stratifié. Utiliser dans ce cas un dessous de vase étanche à l'eau.

Ponctuellement, les salissures tenaces peuvent être éliminées avec un spray de nettoyage approprié ou de l'acétone. N'appliquer aucun scellement supplémentaire sur la surface du revêtement de sol stratifié.

Attention ! Protéger le sol contre les rayures et l'enfoncement ! Dans les zones d'entrée, utiliser un paillasson suffisamment grand.

Les pieds de meuble en bois, en métal ou en plastique doivent être pourvus de patins en feutre. N'utiliser que des sièges de bureau avec des roulettes souples (DIN 12529) [33] ou poser un tapis de protection disponible dans le commerce. Le respect de ces consignes permet d'augmenter la conservation de la valeur de votre sol stratifié et de bénéficier de l'ensemble des droits de garantie.



Démontage ou remplacement

Pour remplacer ou démonter en toute sécurité les lames posées dans un habitat ou un local à usage commercial, replier les lames sur toute la rangée dans le sens longitudinal pour débloquer le système d'encliquetage [34]. Ensuite, les lames dont le chant frontal est posé à plat sur le sol doivent être relevées du côté étroit pour défaire l'emboîtement [35]. Travailler méticuleusement et avec prudence pour éviter les dommages dans la zone des languettes et des rainures.

